

Suite aux incidents et incendies ...

AUDIENCE DE LA CFTC-POLICE AVEC LE DDPAF77

Réginald WANNYN, délégué départemental et Sophie WANNYN, déléguée du service ont été reçus ce vendredi par Monsieur BORDEREAU, Directeur Départemental PAF77.



CFTC-POLICE : Les incidents des 5 et 6 mars ont démontré le professionnalisme de nombreux personnels. Qu'en est-il des récompenses formulées par la direction du CRA ?

DDPAF77 : *Les fonctionnaires qui sont intervenus sur les événements ont réagi avec le sang-froid et les qualités professionnelles adaptées. Il faut savoir reconnaître leurs mérites. Je vous confirme que les récompenses individuelles qui m'ont été transmises seront effectives prochainement.*

CFTC-POLICE : Lors de ces événements, plusieurs alarmes ont dysfonctionné. Seule la vigilance des personnels en salle de veille a permis le déclenchement des secours. Il serait souhaitable qu'ils ne soient pas oubliés ; il en est de même pour les personnels des greffes et de la BMR qui ont dû gérer un travail supplémentaire conséquent suite aux évacuations de retenus.

DDPAF77 : *Pour les fonctionnaires en fonction en salle de veille lors des incidents, ils seront inscrits également sur la liste des personnes à récompenser. Pour la BMR et le greffe, la fin d'année nous permettra de les remercier pour la qualité de leur travail grâce aux primes.*

CFTC-POLICE : Concernant les équipes de nuit, le nombre d'effectifs actuel ne permet plus de renforcer le TGI en cas de situation tendue. Quelles solutions apporter ?

DDPAF77 : *Les questions de sécurité sont prioritaires. Lors de situations de tensions particulières, les brigades de nuit peuvent, lorsqu'elles sont au complet, remplacer et soutenir les effectifs à l'intérieur du centre.*

CFTC-POLICE : Nous le comprenons bien et approuvons cette mesure. Mais serait-il possible qu'un référent de la journée transmette un compte-rendu quotidien du « climat de la journée » et des situations des nouveaux entrants afin que le gradé de nuit ait connaissance de recommandations claires lui permettant de savoir s'il peut ou non envoyer des effectifs au TGI ?

DDPAF77 : *Cette proposition paraît intéressante. Je vais l'adapter pour qu'elle puisse être appliquée rapidement.*

CFTC-POLICE : Nous soutenons évidemment la demande de renforts de 70 Gardiens de la Paix et de 2 Brigadiers que la DDPAF77 a formulée à la Direction Centrale. Avez-vous des informations émanant de la DCPAF ?

DDPAF77 : *La DCPAF évoque pour le moment un renfort de 35 personnels mais ce n'est pour l'instant pas une certitude. Ces renforts sont indispensables mais compliqués à obtenir.*

CFTC-POLICE : Nous vous remercions pour ces informations que nous porterons à la connaissance des effectifs. Nous vous rappelons également que vous pouvez compter sur la CFTC-POLICE pour soutenir votre demande de renforts auprès de la DCPAF que nous sollicitons par ailleurs de notre côté.

LA CFTC-POLICE, AU SERVICE DE TOUS LES POLICIERS !

DDPAF 77

www.cftcpolice.fr